



# Cart'info

Bulletin d'information de la Société Romande de Cartophilie  
Fondée en 1979 - Février 2015

## ÉDITORIAL

Ceci est peut être le dernier éditorial écrit par votre Président. Ainsi que je l'ai communiqué lors de la dernière A.G., j'ai émis le vœu d'être déchargé de la tâche présidentielle. Je suis heureux car nous avons passé une décennie en bonne harmonie et vécu de belles aventures cartophiles. Je pense aux différents voyages, entre autres à celui de Figeac, aux conférences des séances mensuelles, à l'organisation d'une vingtaine de bourses dans notre halle des Cèdres mythique, sans oublier les expositions anniversaires au Forum de la Palud ou dans les quartiers.

Je vous invite tous à venir participer nombreux à notre A.G. le lundi 2 mars 2015 à 20h00. Jacques Rosset s'est porté candidat pour le poste de Président. Si d'autres candidatures devaient voir le jour, nous vous demandons de bien vouloir l'annoncer au plus vite au président actuel. Les candidats seront présentés lors de la prochaine assemblée .

Jacques ne souhaite pas prendre l'organisation des deux bourses annuelles, notamment pour des raisons de disponibilité professionnelle. Le comité propose un groupe de travail de quelque 6 habitués, qui régleront les aspects pratiques tels que le lancement de la bourse aux vieux papiers, la publicité, les statistiques marchands et visiteurs, etc.

Le comité a dû prendre des mesures face à la baisse du nombre de visiteurs et l'absence de quelques fidèles marchands. La décision a été prise de mettre rapidement en place l'extension au domaine des vieux papiers, livres, timbres, gravures, affiches touristiques, etc. Des contacts avec ce type de marchands sont en cours.

J'invite tous les membres à faire mieux connaître notre bourse auprès de leurs sociétés de loisirs ou de leurs amis et parents.

Je vous souhaite un bon début d'année cartophile, en espérant vous voir nombreux aux diverses manifestations de la S.R.C. Rendez-vous à l'A.G. du 2 mars 2015 pour renouveler votre comité.

Votre dévoué président, Jules PERFETTA

Société Romande de Cartophilie, Case postale 7452, 1002 Lausanne

Président: Jules Perfetta, Tél. 021 922 80 31 ou 079 473 90 46, [president@cartophilie.ch](mailto:president@cartophilie.ch)

Secrétariat: [admin@cartophilie.ch](mailto:admin@cartophilie.ch)

Secrétariat bourses: Marlène Domenjoz, [bourses@cartophilie.ch](mailto:bourses@cartophilie.ch)

Rédacteur: Gérald Hadorn, [redacteur@cartophilie.ch](mailto:redacteur@cartophilie.ch)

Digitalisation et mise en page du bulletin, webmaster : Michel Viredaz, [bulletin@cartophilie.ch](mailto:bulletin@cartophilie.ch)

Trésorier: Roger Fiaux, [caisse@cartophilie.ch](mailto:caisse@cartophilie.ch)

Imprimé en Suisse — Internet: [www.cartophilie.ch](http://www.cartophilie.ch)

## Les glaciers de la Vallée de Joux

Gérald Hadorn

sur la base de la riche collection de documents mise à disposition par Jean-Pierre Devaud. (2e partie)

Pour mémoire, reprenons la dernière phrase de la première partie, dont quelques mots avaient été escamotés: En 1908, les sept toits seront démolis et remplacés par une nouvelle couverture continue, donnant à l'ensemble un aspect plus compact. Le dépôt sera aussi équipé d'une seconde élinde.



Vue générale avant la démolition des toits en 1908.

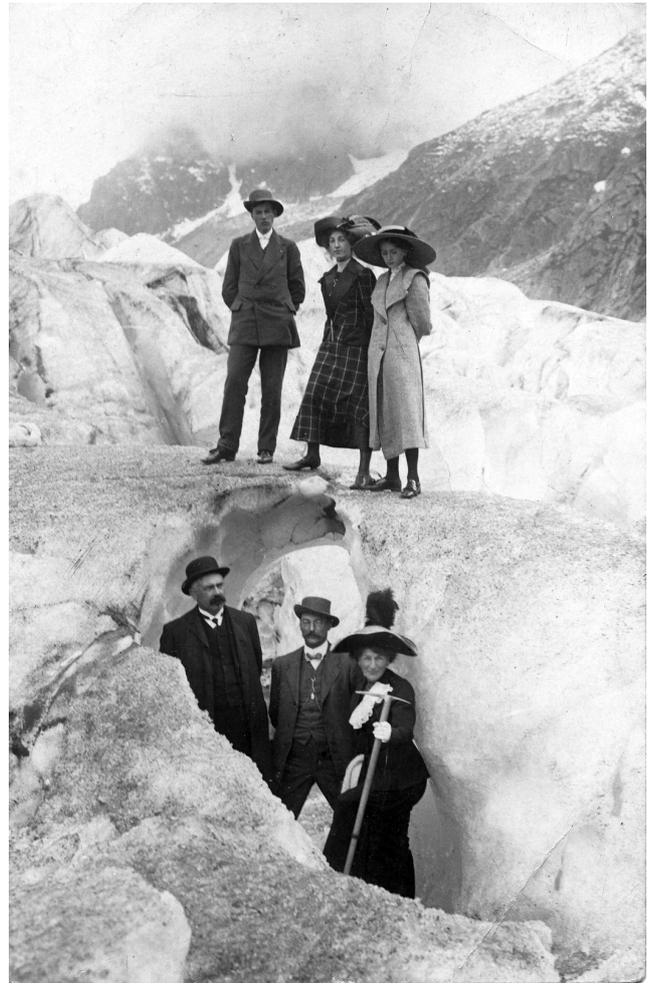
Le 1er janvier 1891, la Compagnie Jura-Simplon (qui exploite la majeure partie des voies ferrées de la Suisse occidentale) rachète à son tour les installations du chemin de fer pour un montant de 1'119'596,56 francs. Elle ne porte toutefois aucun intérêt à intégrer l'exploitation de la glace dans ses activités. Ainsi, la Compagnie du Pont-Vallorbe se transforme en Société anonyme des glaces de la Vallée de Joux et prend l'engagement de continuer son exploitation des glaces, qui seront transportées par le Jura-Simplon sur l'ancien Pont-Vallorbe à des tarifs qui ne dépassent pas ceux du reste du réseau. La nouvelle société, au capital de 210'000 francs, a son siège à Lausanne.

Tributaire des conditions atmosphériques, la récolte de glace varie fortement d'une année à l'autre. En 1888, par exemple, 6317 tonnes de glace sont expédiées dans 635 wagons. En 1906, ces chiffres sont respectivement de 15'576 et 1570. Une concurrence modeste et temporaire apparaît de 1900 à 1902 avec l'exploitation des glaces du Lac Ter, entre le Séchey et le Lieu, par... Edgar Rochat, au bénéfice d'une concession pour cinq ans accordée le 17 novembre 1899 par le Conseil d'État vaudois. Le 13 février 1913, la Feuille d'Avis de la Vallée mentionne l'exploitation de la glace qui se fait à la tête du Lac de Joux, près de la Golisse. L'entreprise, dirigée par John Meylan, carabinier, pense pouvoir fournir 150 à 200 wagons aux Glacières de Joux.

La situation est particulièrement critique en 1912 : en raison d'un hiver particulièrement doux, les lacs de la Vallée gèlent insuffisamment. L'exploitation exceptionnelle du Lac Terné fournit qu'un apport insuffisant.

Afin de répondre aux demandes de ses clients durant l'été, la société doit se résoudre à déplacer temporairement ses activités en Haute Savoie : durant quelques mois, elle exploite le glacier d'Argentière, dans la haute vallée de Chamonix. Pour cela, elle doit construire une « rize » (glissoire) longue de 1'200 m reliant la langue du glacier à la gare du chemin de fer PLM, une halle servant d'entrepôt de glace et un quai de chargement. A proximité du glacier, deux petites baraques servent de poudrière et de réduit pour l'appareil explosif. L'exploitation commence en avril 1912 et dure jusqu'en octobre. Les blocs, extraits du glacier par explosion de dynamite, sont acheminés à la gare d'Argentière par la glissoire, chargés sur des wagons à voie étroite jusqu'au Fayet, où ils sont transbordés sur le train à voie normale pour achever leur course à Annemasse, aux portes de Genève.

*La famille Collet, propriétaire des Glacières de Genève qui rachetèrent celles du Pont en 1906, pose pour le photographe sur le glacier d'Argentière, 1911-12.*



*Les lacs de la Vallée n'ayant pas gelé durant l'hiver 1911-1912, l'entreprise se déplace dans la vallée de Chamonix pour exploiter le glacier d'Argentière. On voit ici la glissoire par laquelle les blocs de glaces parviennent à la gare où ils sont chargés sur les wagons.*

Sur le lac Brenet, le dur travail de sciage à la main est abandonné, probablement peu après la Première Guerre. Une scie circulaire, placée sur une luge et entraînée par un moteur à essence, détache de longues bandes de 12 m, larges de 3 m. Au moyen de perches munies de pics et de crochets, les ouvriers les amènent vers une installation de sciage mécanique, placée à une trentaine de mètres en avant dans le lac, qui les découpe en trois bandes de 1 m. Enfin, la glace est conduite automatiquement vers les sectionneuses qui la fragmentent en blocs que l'on envoie dans les entrepôts au moyen d'une chaîne sans fin.



*Prélèvement de la glace à l'aide d'une scie circulaire à moteur en 1926, face à l'objectif du photographe. (carte-photo Locatelli, Le Pont)*

### La lente agonie des glaciers

La Première Guerre mondiale entraîne une baisse sensible de la production. Les expéditions tombent à 736 tonnes en 1918, minimum absolu. La fin du conflit n'est pas synonyme d'une reprise sensible et, dans les années vingt, les quantités annuelles de glace vendue ne dépassent que deux fois 3'000 tonnes.

L'entreprise souffre de la croissance de la concurrence des machines pour la fabrication de la glace artificielle, de plus en plus nombreuses et perfectionnées. A la fin de 1922, elle demande à la commune de l'Abbaye qu'elle veuille bien, avec celle du Lieu, lui avancer des fonds afin qu'elle puisse assurer la récolte de glace durant le prochain hiver. Sur garantie que les banques concernées s'abstiendront de toute poursuite contre la Société des glaciers, que les CFF adopteront une attitude identique et que l'État de Vaud en fera de même pour les impôts arriérés non payés, les deux communes acceptent d'avancer les fonds nécessaires à la poursuite de l'exploitation, jusqu'à concurrence de 10'000 francs.



Cette générosité est mal récompensée : La Société des glaces de Joux est mise en faillite le 18 juin 1923 et, le 30 novembre, l'ensemble de ses biens sont vendus pour 42'000 francs à la Société des Frigorifiques et Glacières de

*La glacière incendiée, le 3 avril 1927. Seules les colonnes en béton ont résisté, ainsi que la majeure partie de la glace entreposée, suffisante pour honorer les commandes de l'année. (carte-photo Locatelli, Le Pont)*

Genève S.A. Cette dernière crée au Pont une succursale en vue de poursuivre l'exploitation des glaces de Joux, sous la houlette de Louis Golay, dont la direction efficace permet une reprise des affaires.

Mauvais coup du sort dans la nuit de 2 au 3 avril 1927 : un incendie éclate et tous les hangars s'embrasent, à l'exception de deux petites constructions abritant l'une les bureaux, l'autre les forges et des machines. Fait remarquable, la glace contenue dans trois d'entre eux (plus de 11'000 mètres cubes) ne fond que très peu. En quelques jours, elle est couverte de paille afin de la protéger au mieux de la fonte et pourra suffire aux besoins de l'été.



*Les décombres encore fumants de la glacière, le 3 avril 1927. (carte-photo Locatelli, Le Pont)*



*Le 3 avril 1927, deux dames visitent les lieux du désastre. (carte-photo Locatelli, Le Pont)*

Selon les premiers rapports de la police, ce sont des ouvriers négligents qui ont causé ce sinistre avec leurs débris de cigarettes. La Société décide de poursuivre l'exploitation et de reconstruire les glacières, dans des dimensions plus petites, avec un hangar de 45 x 12 m et 7 m de haut.

*Le train Vallorbe-Le Brassus passe devant la glacière reconstruite après l'incendie de 1927.*



L'exploitation de la glace se poursuit donc, mais les informations relatives à cette époque sont très lacunaires.

Concurrence toujours croissante de la glace artificielle, puis crise économique des années trente entraînent une baisse progressive de la production et toute activité cesse au plus tard en 1942. En mai de cette année, l'entreprise propose ses locaux à la location ou à la vente. La commune de l'Abbaye, intéressée à leur acquisition, finit par y renoncer et c'est finalement Jacques Fantoli, entrepreneur aux Charbonnières, qui rachète le hangar des glacières du Pont.



*Livraison de glace dans une ville italienne (lieu inconnu et glace ne provenant pas de la Vallée).*

